

LA PERCEPTION DIRECTE D'UN PROCÈS EN FRANÇAIS ET EN ÉWONDÒ : UNE ÉTUDE SYNTAXIQUE DES PHRASES

Marie NGA OWONA

Université de Yaoundé I, Cameroun

mariengaowona34@gmail.com

Résumé : La valorisation des langues africaines est un impératif de nos jours. Cette volonté exige ainsi un système éducatif qui intègre les langues nationales. C'est une ambition salubre qui interpelle à juste titre la recherche, car c'est à partir des résultats qu'on obtient les manuels scolaires. Dans ce processus de normalisation, il est question de mettre sur pied une grammaire pour chaque langue, si possible, afin d'en définir les règles d'usage. Chaque langue étant unique en son genre, il se pose le problème des propriétés de fonctionnement. Notre réflexion se penche sur une étude syntaxique des phrases qui expriment une perception de procès en français et en éwondò, une langue parlée au Cameroun. Notre visée est de définir les propriétés de construction des verbes de perception de cette langue bantoue, comparativement à ceux de la langue française. Les phrases qui constituent le corpus sont des comptes rendus de perception écrits en français (Gide, 1922) et traduits en éwondò. En nous fondant sur le modèle de description de la grammaire dépendancielle (Tesnière, 1965), il sera démontré que les verbes de perception du français et de l'éwondò présentent dans ce contexte des rapprochements structurels et des démarcations. En effet, les phrases qu'ils gouvernent ont une structure identique SNo+Verbe de perception+SNi+V ; elles sont soumises aux mêmes contraintes de négation et s'analysent non seulement comme des phrases complexes mais également comme des formes simples. Toutefois, le compte rendu du français se caractérise par plusieurs structures qui résultent de l'instabilité et des possibilités d'omission du SNi. Par contre en éwondò, il existe une structure unique. Notre objectif est donc d'établir la particularité syntaxique des verbes de perception éwondò.

Mots-clés : verbe de perception, syntaxe, propriétés, phrase

THE DIRECT PERCEPTION OF AN EVENT IN FRENCH AND EWONDO: A SYNTACTIC STUDY OF THE SENTENCES

Abstract: The valuation of african languages is an imperative today. This will require an educational system that integrates national languages. It is a salutary ambition that fairly steps the research, because it from the results that we obtain the textbooks. In this standardization process, it is question of setting up a grammar for each language to define the rules of use. Each language being unique in its kind, we have the problem of operating properties. Our reflection leans on a syntax study of the sentences that express a perception of an event in french and in ewondo, a language spoken in Cameroon. Our goal is to define the construction properties of the perception verbs of this bantu language, compared to those of french. The sentences that constitute the corpus are written in french (Gide, 1922) and translated into ewondo. Based on the model of description of the grammar dependencies (Tesnière, 1965), it will be shown that

the verbs of perception of french and the ewondo present structural rails in this context and demarcations. Indeed, the sentences in question have an identical structure; they are subject to the same constraints of negation and the two statements are not only as complex sentences but also as simple shapes of sentences. However, the french sentences are characterized by several structures that result from the instability and opportunities of the suppression of the object. On the other hand, in ewondo, there is a unique structure. In this one, the direct object is fixed and ubiquitous after the perception verb.

Keywords : perception verbs, syntax, properties, sentence

Introduction

La promotion des langues nationales est aujourd'hui une nécessité, un atout favorable à l'émergence du continent africain. Il est impérieux de mener les recherches dans ce sens pour établir des bases didactiques. Ce faisant, les universaux et les particularités des langues africaines sont à définir. Cela pose le problème de propriétés linguistiques. Les questions majeures de cette réflexion sont de savoir, (1) par quelles constructions phrastiques la perception d'un fait en cours est-elle communiquée en français et en éwondò, une langue bantoue du Cameroun ? 2) Quelles sont, dans ce contexte, les spécificités syntaxiques de l'éwondò par rapport au français ? Deux hypothèses se dégagent à cet égard. Premièrement, la perception d'un fait en cours se traduirait en français et en éwondò au moyen des phrases régies par un verbe sensoriel, biactanciel. Deuxièmement, la phrase aurait dans ces énoncés une organisation fixe en éwondò par opposition à la langue française qui se déploie quelques fois par une mobilité impressionnante des constituants. Partant, le structuralisme se révèle comme cadre théorique. Les analyses s'appuieront sur le modèle structural de la grammaire de dépendances (Tesnière, 1965) pour décrire l'organisation syntaxique des énoncés. Les phrases du corpus sont de la littérature française contemporaine (Gide, 1922) et traduites en éwondò. L'étude va s'articuler autour de trois points essentiels que sont les similitudes formelles des énoncés perceptifs des deux langues, leurs divergences et une mise en évidence des éléments d'identification.

I. La perception directe d'un évènement en français et en éwondò: deux structures phrastiques proches

Les énoncés qui expriment la perception directe d'un procès en français et en éwondò sont similaires du point de vue structurel. Leurs convergences syntaxiques sont diverses et se rapportent au verbe de perception (désormais Vdp).

1.1 Une construction phrastique identique : SNo + Vdp + SNI + V

En français tout comme en langue éwondò, les phrases qui renvoient à la perception d'un évènement ont une structure syntaxique commune : SNo + Vdp + SNI + V. Observons :

1a : Ils écoutent l'enfant prier (Gide, 1922 : 32)

SNo + Vdp + SNi + V

2a : Bà avogóló mongò àkogəlán [bavogoloməgoakogələn] (traduction)

SNo + Vdp + SNi + V

Dans ces exemples, le SNo est un pronom personnel sujet en français (ils). Il correspond à un pronom allocutif en éwòndò (ba). Il s'agit du prime actant/sujet du Vdp (écoutent/avogóló). Le SNi est un GN en français (l'enfant) et un nominal indépendant (NI) en éwòndò (mongò). Le verbe qui intervient à la fin est un infinitif en français (prier) et un verbe au concomitant en éwòndò (àkogələn).

1.2 Les mêmes difficultés de négation

En français, la négation pose des problèmes d'acceptabilité dans les structures de comptes rendus de procès (Miller & Lowrey, 2003). Les mêmes difficultés sont observables en éwòndò. Pour analyser cet impact de la négation, il est important d'établir la différence qui se note entre la négation dans la séquence [SNo + Vdp] et celle dans la séquence [SNi + V]. Ainsi, la présence d'un adverbe de négation est sans encombre dans la séquence [SNo + Vdp] aussi bien en français qu'en éwòndò :

1b: Ils n'écoutent pas l'enfant prier

2b : Ba avogolo kik mongò àkogəlán

[bavogolokikməgoakogələn]

Les exemples qui précèdent sont grammaticaux. L'ajout d'un adverbe de négation n'a aucune incidence. Toutefois, sa présence dans la séquence [SNi + Vdp] pose des soucis d'acceptabilité aussi bien en français qu'en éwòndò. Observons :

1c : *Ils écoutent l'enfant ne pas prier

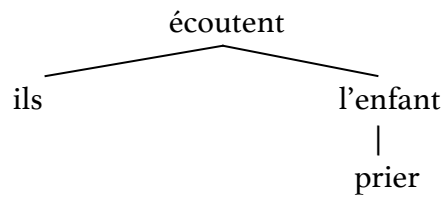
2c : *Bà àvogóló mongò àkogəlán kik

[bavogoloməgoakogəlankik]

La négation du verbe secondaire comme dans les précédents exemples annule le procès perçu ; ce qui engendre des soucis d'acceptabilité.

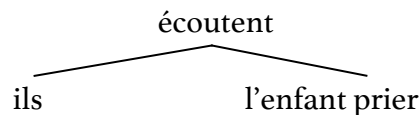
1.3. Une double analyse grammaticale

En français, la construction infinitive régie par un verbe de perception est une phrase canoniquement représentée par ce schéma syntaxique SNo + Vdp + SNi+ V infinitif. Pour certains comme Moignet (1973), Garde-Tamine (1988), Le Goffic (1994), Willems & Defrancq (2000) et Leeman (2002), la séquence [SNi + V infinitif] est formé de deux constituants syntaxiquement autonomes. Vue sous cet angle, toute cette phrase correspond à une structure simple, avec un SNi développé par une expansion attribut de l'objet. Le stemma qui suit permet de visualiser cette analyse.



Stemma 1: structure simple de la phrase de perception directe d'un procès en français

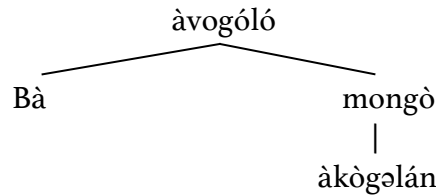
D'après la figure stemmatique ci-dessus, le Vdp *écoutent* est placé au sommet. Il est dans cette phrase l'élément supérieur, le verbe régissant. Il est en connexion avec ses éléments subordonnés ou régis qui sont le prime actant/SNo (ils) et le second actant/ OD (l'enfant). Au bas du stemma se trouve un autre verbe, l'infinitif (prier) commandé par le SNI son élément supérieur. Il s'agit selon la terminologie tesnièreenne, << d'une translation du verbe >> (Tesnière, 1965 : 419). C'est une transcatégorisation grammaticale qui fait du verbe un caractérisant, car l'infinitif en question informe sur le nom. En plus, il est un constituant déplaçable et supprimable. D'autres auteurs tels que Kirsner & Thompson (1976), Felser (1999), Miller & Lowrey (2003), proposent une analyse différente de la précédente. Ils démontrent que la séquence [SNI + V infinitif] est un seul complément, un bloc uni. Leur analyse rejoint celle de la grammaire traditionnelle exposée par Dubois & Lagane (1961), Grevisse (1961), Wagner & Pinchon (1962) et Chevalier *et al* (1964) qui considèrent que cette séquence [SNI + V infinitif] est une subordonnée dite infinitive, COD du Vdp, verbe de la principale. Toute la phrase dès lors équivaut à une structure complexe qu'on peut représenter par le stemma suivant :



Stemma 2 : structure complexe de la phrase de perception directe d'un procès en français

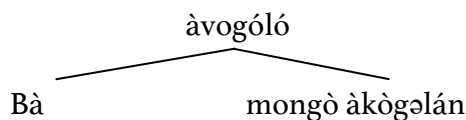
Au regard de la figure stemmatique sus présentée, le Vdp *écoutent* est également placé au sommet en posture d'élément supérieur, le verbe régissant de la phrase. Il reste toujours comme dans sa structure simple en connexion avec ses éléments subordonnés ou régis qui sont le prime actant/SNo (ils) et le second actant/ OD (l'enfant prient). Seulement, le second actant/OD est différent et correspond cette fois à toute la séquence [SNI + infinitif], tout un syntagme, un bloc uni. Il s'agit selon la grammaire traditionnelle d'une proposition subordonnée infinitive complément d'objet de *écoutent*, verbe de la principale. Par ailleurs en èwòndò, une phrase qui traduit la perception d'un procès présente la configuration syntaxique ci-après : SNo + Vdp + V. V en fin de phrase est un verbe conjugué au concomitant. Dans ce mode èwòndò, il y a deux verbes qui expriment deux actions simultanées. D'après Onguene Essono(2012 : 264-265) « la structure concomitante èwòndò offre des caractéristiques particulières : le SN placé entre les deux verbes est SNI du premier prédicat et SNo du second ». Ce double statut du SN en question attribue aussi une double identité

au second prédicat. Ce dernier est un verbe et également un caractérisant. Ce qui engendre automatiquement une phrase à la fois simple et complexe. Comme structure simple, un compte rendu de procès correspond au schéma syntaxique SNo + Vdp + SN_I + caractérisant. Le verbe placé en fin de phrase possède les propriétés d'un qualificatif et son éventuel sujet, celles d'un SN_I. Ces différentes positions syntaxiques sont visualisées dans le stemma ci-après :



Stemma 3 : structure simple de la phrase de perception directe d'un procès en éwòndò

Dans cette structure simple, le verbe au mode concomitant (àkògəlán) qui occupe le bas du stemma est conceptualisé comme un qualificatif. Il faut noter qu'il existe dans la langue éwòndò et les langues bantoues de façon générale, des procédés spécifiques qui permettent de qualifier les noms. En plus des adjectifs qualificatifs, qui sont d'ailleurs à un nombre restreint, on énumère aussi des nominaux et des verbes qualificatifs (Tabi Manga, 1986). Le verbe au concomitant (àkògəlán) est à cet effet un qualificatif. Il caractérise (mongò) le SN_I du Vdp (àvogóló). Toutefois, cette même phrase peut aussi être analysée comme une phrase complexe. Sa construction dans ce cas est la suivante : SNo + Vdp + SN_I + V concomitant. Cela implique la nature propositionnelle de la séquence [SN_I + V concomitant], le complément unifié du verbe régissant. Le verbe au concomitant est à ce titre le centre d'une proposition subordonnée SN_I du Vdp. Le stemma qui suit explique cette autre description.



Stemma 4 : structure complexe de la phrase de perception directe d'un procès en éwòndò

La représentation ci-dessus expose une phrase complexe, car le second actant du Vdp correspond à une subordonnée et non à un nominal. On note de ce fait la présence de deux verbes conjugués : le verbe régissant (àvogóló) et celui régi (àkògəlán). Cela implique deux propositions. << Le verbe au concomitant est au centre de la subordonnée concomitante >> (Nga Owona, 2019 : 248). Cette dernière occupe la fonction de SN_I du régissant en ce sens qu'elle est, comme tout objet direct éwòndò, postverbale, obligatoire, commutable avec un substitut nominal complément et avec les interrogations zà (qui) et dzé (quoi) après V (Onguene Essono, 2012). Au final, en français tout comme en éwòndò, la perception directe d'un procès est traduite par des phrases qui peuvent s'analyser de différentes manières. Elles se caractérisent par une double structure : la forme simple et celle complexe. Ce

phénomène est dû au double statut du second verbe de ces phrases qui possède les propriétés syntaxiques d'un prédicat et celles d'une expansion. Il existe d'autres similitudes.

1.4. La résolution de la séquence [SN_I + V] en une relative ou une complétive

Les comptes rendus de perception auxquels sont centrés notre étude correspondent parfois, au regard de l'analyse précédente, à une phrase complexe. La subordonnée qui accompagne le Vdp tant en français qu'en ewòndò peut de ce fait se résoudre en une relative ou une complétive introduite par un subordonnant. Ainsi, la relative est de la même classe paradigmaticque que la séquence [SN_I + V]. Observons-le par ces illustrations :

3a : On pouvait voir *ses lèvres remuer* (Gide, 1922 : 71)

3b : On pouvait voir *ses lèvres qui remuaient*

4a : Bə ngàbə dzám yèn biyé bianyù bié bifòngán
[bəngabədzamyənbiyebianyubiebifonjan] (traduction)

4b : Bə ngàbə dzám yèn biyé bianyù bié ya bifòngán

Dans ces exemples, l'infinitive *ses lèvres remuer* (3a) est remplacée par la construction relative *ses lèvres qui remuaient* (3b). Le même changement se note en ewòndò. La subordonnée concomitante *biyé bianyù bié bifòngán* (4a) est substituée par une structure relative *biyé bianyù bié ya bifòngán* (4b). Tout comme cela s'observe avec la relative, la séquence [SN_I+V] est également permutable avec une complétive introduite par un jonctif dans les deux langues. Les illustrations suivantes peuvent le démontrer.

3a : On pouvait voir *ses lèvres remuer* (Gide, 1922 : 71)

3c : On pouvait voir *que ses lèvres remuaient*

4a : Bə ngàbə dzám yèn biyé bianyù bié bifòngán
[bəngabədzamyənbiyebianyubiebifonjan]

4c : Bə ngàbə dzám yèn na biyé bianyù bié bifòngán

Dans ces phrases, l'infinitive *ses lèvres remuer* (3a) est remplacée par la subordonnée complétive introduite par « que » : *que ses lèvres remuaient* (3c). Le constat est similaire au niveau de l'énoncé en ewòndò. La subordonnée concomitante *biyé bianyù bié bifòngán* (4a) est substituée par une complétive introduite par le jonctif « nàá » : *nàá biyé bianyù bié bifòngán* (4c). La relative et la complétive sont ainsi de la même classe distributionnelle que la séquence [SN_I+V] placée après un Vdp en français et en ewòndò. D'autres rapprochements peuvent être visibles.

1.5 L'omission du second verbe

Rappelons que la perception directe d'un procès se traduit en français et en ewòndò par des phrases construites selon la structure SNo+Vdp+SN_I+V. Mais V en fin de phrase est un constituant facultatif.

3a : On pouvait voir *ses lèvres remuer* (Gide, 1922 : 71)

3d : On pouvait voir *ses lèvres*

4a : Bə ngàbə dzám yèn biyé bianyù bié bifòngán
[bəngabədzamyənbiyebianyubiəbifonən]

4d : Bə ngàbə dzám yèn biyé bianyù bié

Dans les énoncés sus présentés, l'infinitif *remuer* (3a) et le verbe éwòndò au concomitant *bifòngán* (4a) ne sont pas des constituants immédiats du Vdp. Ils sont facultatifs, effaçables comme l'attestent les exemples (3d) et (4d). Ils ne sont pas << des compléments sélectionnés par le verbe régissant >> (Tellier, 1995 : 84-90). Parvenus à mi-parcours de notre réflexion, la perception d'un évènement en cours s'exprime en français et en éwòndò par des phrases qui se ressemblent au plan organisationnel. En effet, elles ont une structure identique SNo+Vdp+SNi+V ; elles sont sujettes à certaines restrictions négatives et les deux s'analysent non seulement comme des phrases complexes mais également comme des formes simples de phrases ; le second verbe placé en fin de phrase est un constituant supprimable et n'intègre pas de ce fait l'environnement immédiat du Vdp dans ces deux langues. Toutefois, cette équivalence syntaxique semble être parcellaire. Ces deux constructions phrastiques sont susceptibles d'avoir certains contrastes, car à chaque langue ses particularités grammaticales.

2. Les phrases de perception directe d'un procès : quelques démarcations structurelles en français et en éwòndò

D'emblée, les phrases du français et de l'éwòndò qui traduisent la perception d'un fait sont similaires du point de vue de leur construction. En plus, elles se caractérisent par la simultanéité temporelle des deux verbes que sont le Vdp et V. Toutefois, un certain nombre de divergences s'observe. La première concerne le mode du verbe régis, c'est-à-dire le second verbe ; la deuxième se révèle au niveau de la place syntaxique du SNi et la troisième sur l'impact de la saturation de certains constituants sur l'organisation de la phrase.

2.1. Le verbe infinitif en français et le verbe au concomitant en éwòndò

Dans le compte rendu français, le second verbe est à l'infinitif comme l'indique cette structure SNo + Vdp + SNi + V infinitif. En français, l'infinitif au même titre que le participe et le gérondif est un mode impersonnel et non temporel. L'infinitif français << possède comme un verbe conjugué un radical et une désinence. Mais il n'est pas susceptible de flexion, qu'il soit au présent ou au passé. Il est donc inapte à exprimer les personnes >> (Béchade, 1990 : 70). Il à ce titre considéré comme une forme verbale non actualisée. << De même, son invariabilité flexionnelle ne lui permet pas d'indiquer en soi un moment quelconque de la chronologie. Mais il garde son appartenance au système verbal et une possibilité de se faire suivre de compléments >> (Béchadé, 1990 : 70). Vu la nature impersonnelle et intemporelle de l'infinitif en français, celui exprimant la perception d'un évènement en cours est à ce titre inapte de marquer l'accord avec son agent. Son encrage temporel dépend de celui du Vdp, verbe régissant. Cela peut s'observer à travers cet exemple :

5a : Carola (...) entendait *les dents claquer* (Gide, 1922 : 142 - 143)

Dans cette illustration (5a), le verbe infinitif *claquer* ne s'accorde pas avec son sujet logique *les dents*. Il est invariable. Mais dans la structure de l'éwòndò, le second verbe est au concomitant, un mode certes non temporelle mais qui se conjugue en personnes. << En langue éwòndò, il existe un mode temporel qui est l'indicatif et six modes intemporels qui sont : le subjonctif, l'injonctif, l'optatif, le consécutif, le concordant et le concomitant (Onguene Essono, 2012 : 265). Le mode concomitant décrit une action secondaire simultanée à celle principale. << Le suffixe *àgà* et ses variantes phonologiques sont ses marques de conjugaison >> (Onguene Essono, 2012 : 265). La traduction de l'exemple (5a) permet de démontrer cette nature personnelle de ce mode concomitant dans notre structure de perception (6a):

5a : Carola (...) entendait *les dents claquer* (Gide, 1922 : 142-143)

6a : Kàròlà àwógò *màsòng máládán*

[karolaawogoməsòŋmələden] (traduction)

Dans la séquence [SNI+ V concomitant] *màsòng máládán* de la structure éwòndò (6a), le verbe *máládán* est conjugué et porte la marque d'accord de son sujet *màsòng*. Cette marque est le préfixe d'accord (PA) *mə* qui est le reflet de la marque du pluriel *mə* venant du nominal indépendant (NI) *màsòng*. En éwòndò, le verbe infinitif est totalement inapte à fonctionner en discours comme un verbe. << Il appartient à la catégorie des nominaux du genre III, classe 5/6 >> (Essono, 2000: 346). Cela revient à dire qu'il n'existe pas de proposition subordonnée infinitive en éwòndò comme en français.

2.2. La place fixe du SNI éwòndò et la position instable du SNI français.

La structure SNI+Vdp+SNI+V est celle qui correspond au profil syntaxique des phrases exprimant la perception directe d'un procès en éwòndò tout comme en français. Toutefois, SNI a une place fixe en éwòndò, tandis qu'en français, sa position est instable, il peut se placer avant ou après le Vdp. Examinons les exemples ci-après :

5a : Carola (...) entendait *les dents claquer* (Gide, 1922 : 142-143)

5b : Carola entendait *claquer les dents*

6a : Kàròlà àwógò *màsòng máládán* [karolaawogoməsòŋmələden]

6b : *Kàròlà àwógò *máládán màsòng*

Dans les exemples du français, le déplacement du SNI est sans entrave sur l'agrammaticalité de la phrase. L'énoncé (5b) est correct. En éwòndò, le SNI suit toujours directement le Vdp. Son déplacement engendre un énoncé invalide, ce qui justifie le caractère agrammatical de (6b). Le même résultat se note avec la pronominalisation en (5c) et (6c). Observons :

5a : Carola (...) entendait *les dents claquer* (Gide, 1922 : 143-143)

5c : Carola *les* entendait *claquer*

6a : Kàròlà àwógò *màsòng máládán* [karolaawogoməsəŋməladən]

6c : *Kàròlà àwógò *mə máládán*

En éwòndò, la place du SNI reste toujours fixe après le Vdp. En français, sa position change. Pronominalisé, il se place avant le Vdp (5c) et son éloignement du verbe infinitif crée une dislocation de la séquence [SNI+V infinitif]. Ce qui est impossible en éwòndò (6c).

2.3. L'omissibilité du SNI en français et son omniprésence en éwòndò

Le SNI de la structure française est susceptible d'être omis sans incidence (5d) ; ce qui n'est pas le cas en éwòndò où sa suppression invalide la phrase (6d) :

5a : Carola (...) entendait *les dents claquer* (Gide, 1922 : 142 - 143)

5d : Carola entendait *claquer*

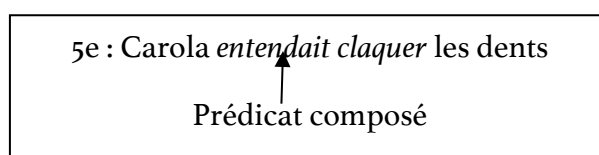
6a : Kàròlà àwógò *màsòng máládán* [karolaawogoməsəŋməladən] (traduction)

6d : *Kàròlà àwógò ??? *máládán*

Avec un Vdp auditive, il est possible d'omettre le SNI en français (5d). Cela n'est pas faisable en éwòndò où ce SNI est omniprésent (6d).

2.4. Le syntagme verbal incorporé du français et son impossibilité en éwòndò

L'incorporation renvoie à la structure de la montée du verbe. << Elle consiste à adjoindre le verbe subordonnée au verbe régissant pour former une unité prédicative complexe >> (Guasti, 1993 : 109). Les comptes rendus du français ont deux structures : les schémas SNo+Vdp+SNI+Vinfinitif et SNo+Vdp+Vinfinitif+SNI. La deuxième structure est celle qui correspond à l'incorporation où l'infinitif et le Vdp s'associent pour former un prédicat composé (Enghels, 2005). Dans cette fusion, les relations grammaticales des deux verbes subissent une réorganisation. Le prédicat composé obtenu devient le verbe régissant et l'unique de la phrase :



Dans cette incorporation, SNI devient le second actant/OD du prédicat incorporé et SNo son prime actant/sujet. Le compte rendu de l'éwòndò n'admet pas cela. Sa structure est unique avec un SNI fixe après le Vdp. L'incorporation (6e) invalide la phrase :

6e : *Kàròlà àwógò *máládán màsòng*

2.5. L'impact de la caractérisation du SNI sur l'ordre des constituants

Dans les phrases exprimant la perception d'un procès, SNI peut se construire seul ou accompagné d'une ou de plusieurs expansions. La surdétermination le rend lourd en français (5f), entraînant son déplacement en fin de phrase (5g). Observons :

5f : *Carola entendait *les dents solides et pointues de son chien claquer*

5g : Carola entendait *claquer les dents solides et pointues de son chien*

En français, le constituant le plus saturé se place en fin de phrase (5g). Cette règle syntaxique n'existe pas en éwòndò. La place du SNI est toujours identique c'est-à-dire après le Vdp, qu'il soit surdéterminé ou non (6f). Sa dislocation en fin de phrase rend l'énoncé invalide (6g) :

6f : Kàròlà àwógò *ngùl àì mínsòndán māsòng mə mvù dzíe mələdán*

6g : *Kàròlà àwógò mələdán *ngùl àì mínsòndán māsòng mə mvù dzíe*

En somme, il existe une grande démarcation syntaxique entre les phrases exprimant la perception directe d'un fait en français et en éwòndò. En effet, le compte rendu du français se caractérise par plusieurs structures qui résultent de l'instabilité du SNI qui peut se placer avant ou après l'infinitif, et qui peut également être omis. Par contre en éwòndò, il existe une structure unique. Dans celle-ci, SNI est fixe et omniprésent après le Vdp, d'où l'impossibilité d'obtenir une coalescence entre le Vdp et le verbe subordonnée pour une éventuelle incorporation comme en français. En plus, la surdétermination influence la syntaxe de l'énoncé français ; ce qui n'est pas le cas de l'éwòndò.

3. Les particularités syntaxiques

En français et en éwòndò, les phrases qui traduisent la perception d'un fait sont proches. Les analyses démontrent qu'elles sont à la fois simples et complexes. Dans les deux constructions, la transformation négative est possible mais sous condition. Toutefois, il se dégage un certain nombre de traits syntaxiques propres à chaque langue. La construction infinitive accompagne le Vdp en français. La phrase dans ce cas présente la structure SNo+Vdp+SNI+V infinitif. Le SNI de cette structure française se caractérise par une mobilité curieuse qui engendre des formes phrastiques variées. Sa suppression est possible et sans entrave quand on exprime une perception auditive. En éwòndò, la construction infinitive n'existe pas. Pour exprimer un procès direct, le Vdp est suivi d'une construction concomitante. Le profil syntaxique de la phrase correspond à ce titre au schéma SNo+Vdp+SNI+V concomitant. Dans cette structure, SNI a une place fixe et il est omniprésent. Ce qui donne une syntaxe stable à la phrase.

Conclusion

En définitive, rappelons qu'il a été question dans cette étude des propriétés syntaxiques des phrases exprimant une perception directe de procès en français et en éwòndò. Chemin faisant, les similitudes ainsi que les points divergents des deux structures ont été révélés. Les résultats des analyses démontrent que la construction

infinitive est une particularité syntaxique des Vdp du français. En éwòndò, l'infinitif n'a pas d'emploi verbal, il y fonctionne comme un nom. Pour traduire la perception d'un évènement en cours, c'est la construction concomitante qui accompagne le Vdp éwòndò. Nos hypothèses de départ se trouvent ainsi validées. Les deux structures sont en effet régies par un verbe sensoriel, biactanciel. Aussi l'agencement des constituants est-il stable dans ce contexte en éwòndò; mais en français, la structure des phrases est variable.

Références bibliographiques

- Béchade, H-D. (1989). *Syntaxe du français moderne et contemporain*, 2^e édition, Paris, Presse Universitaire de France.
- Chevalier, J. C. & al. (1964). *Grammaire du Français contemporain*, Paris, Larousse.
- Dubois, J. & al (1961). *Grammaire française*, Paris, Larousse.
- Enghels, R. (2005). *Les modalités de perception visuelle et auditive : Différences conceptuelles et répercussions sémantico-syntaxiques en espagnol et en français*, Thèse de doctorat, Universiteit Gent.
- Essono, J. J. M. (2000). *L'éwòndò, langue bantou du Cameroun. Phonologie – Morphologie – Syntaxe*, Yaoundé, Presse de l'UCAC.
- Felser, C. (1998). Perception and control. A minimalist analysis of english direct perception complements, *Journal of linguistics*, London, 34: 351-38.
- Galichet, G. (1967). *Grammaire structurale du français moderne*, Paris, Charles-Lavauzelle.
- Garde-Tamine, J. (1988). *La Grammaire 2*, Paris, Armand Colin.
- Gide, A. (1922). *Les caves du Vatican*, Éditions Gallimard.
- Grevisse, M. (1961). *Le bon usage*, 7^e éd, 3^e tirage Paris, Duculot- Gembloux.
- Guasti, M. T. (1993). Causative and perceptive verb. A comparative study, Rosenberg et Seller, Torino.
- Le Goffic, P. (1994). *Grammaire de la phrase française*, 2^e ed, Paris, Hachette supérieur, coll. Hv.
- Kirsner, R. & Thompson, S. (1976). The role of pragmatic inference in semantic: a study of sensory verb complements in english, *Glossa 10/2*, Burnady, 200-240.
- Leeman, D. (2002). *La phrase complexe. Les subordinations*. Ed. Duculot, Tours, Nathan Université, coll. Champs linguistiques.
- Marsac, F. (2006). *Les constructions infinitives régies par un verbe de perception*. Thèse de Doctorat, Université Marc Bloch de Strasbourg.
- Miller, P. & LOWREY, B. (2003). « La complémentation des verbes de perception en français et en anglais », Miller, Philip et Zribi-Hertz, Anne, *Essais sur la grammaire comparée du français et de l'anglais*, Paris, Presses Universitaire de Vicernes, 131-188.
- Moignet, G. (1973). « Existe-t-il en français une proposition infinitive ? », *Grammaire générative transformationnelle et psychomécanique du langage*, centre interdisciplinaire de recherches en linguistique [André Joly dir], Presses universitaires de Lille.
- Nga Owona, M. (2019). *Syntaxe des verbes de perception en français et en éwòndò*, Thèse de Doctorat, Université de Yaoundé I.

- Onguene Essono, L. M. (2012). La phrase simple ewòndò. Essai de grammaire méthodique, Yaoundé, Éditions du CERDOTOLA
- TABI-MANGA, J. (1992). De la grammaire de l'ewòndò à une théorie du mot (Essai de linguistique guillaumienne dans le domaine bantou), coll. Linguistique n°24, Paris, Didier érudition
- Tellier, C. (1995). Éléments de syntaxe du français. Méthode d'analyse en grammaire générative, Québec, PUM.
- Tesnière, L. (1965). Éléments de syntaxe structurale, 2^e éd. revue et corrigée, Paris, Klincksieck.
- Wagner, R. L. & Pinchon, J. (1962). Grammaire du français classique et moderne, Paris, Librairie Hachette.
- Willems, D. & Defrancq, B. (2000). L'attribut de l'objet et les verbes de perception, *Langue française* 127, 6-20